



Nd. Seck avait certainement un fantasme : avoir un jour des relations sexuelles avec sa fille C. Seck. Son rêve s'est réalisé, après un temps de calcul et de réflexion.

Les faits se sont passés en **Mauritanie**, plus précisément, dans la ville de **Nouadhibou à Lag uaguine**, où les sénégalais vivent pour quelques mois de campagne. L'histoire défraie la chronique en **République islamique de Mauritanie**.

«L'homme a violé sa fille aînée. Il ne voulait pas qu'elle tombe amoureuse. Mais malheureusement, la fille a trouvé un homme qui répondait à ses attentes. Quelques jours plus tard, Elle est venue à la maison avec son copain et celui-ci a demandé sa main.

C'est le début du cauchemar», narre notre interlocuteur, un témoin des faits. □ **Nd. Seck** a ainsi déclaré la guerre à sa propre fille. Premièrement, raconte notre source, «il l'a, de force, sortie de la maison. Ils ont pris, par la suite, une direction inconnue.

Au retour, la fille n'a osé piper mot sur son aventure. Le lendemain, son père a répété le même geste pour condamner sa fille. Après quelques heures, □ **C. Seck** ne cessait de pleurer. Interrogée par ses voisins, elle lâche enfin le morceau»  
, précisera notre source.  
«Mon père m'a étouffée avec mon voile, avant de me violer»  
, raconte-t-elle à sa mère.

### Lésions et blessures

«Il a dit que c'est toi maman qui lui a demandé de tester ma virginité. Il m a violée deux fois, avant de me menacer de mort, si j'en parlais à la famille. Il avait un couteau. C'est derrière la

maison, dans un bâtiment en construction, que tout s'est passé» , dénonce la jeune fille née en 1998. L'homme en question a quitté la République islamique, depuis une semaine.

De source sûre, il est actuellement dans la vieille ville, fuyant la furie des Sénégalais qui, depuis un certains temps, se désolent de cette relation incestueuse. Père de plusieurs enfants et marié à deux Saint-Louisiennes, il risque de passer le reste de sa vie au **Sénégal**, du fait de l'agitation soulevée par cette affaire rendue publique par les autorités mauritaniennes.

Aussi, avant son arrestation, a-t-il fui **Laguaguine** à **Nouadhibou**. Notre source révèle que la jeune fille a été conduite à une clinique privée pour attester des faits. L'homme de l'art a confirmé que la victime s'en est tirée avec des lésions et des blessures sur l'appareil génital. Sa mère dit également avoir décelé des traces de sperme sur les habits qu'elle portait le jour des faits.

**Ousseynou Diop**

rewmi via:pointschauds